

Article 21 du Règlement

L'industrie forestière traverse une période de transition passant d'une période d'exploitation à une autre de gestion rationnelle. Cependant, pour nous assurer que cette industrie soit en mesure de répondre aux besoins et aux exigences de l'activité économique il faut insister sur la gestion forestière. Par exemple, tout indique que l'activité présente dans le domaine du reboisement, l'aspect le plus important de la gestion forestière, n'est pas suffisante pour assurer nos besoins futurs.

Enfin, le climat de collaboration n'a jamais été aussi propice. J'espère que tous les partis représentés à la Chambre s'associeront au gouvernement pour défendre la cause du renouvellement des forêts.

M. le vice-président: La parole est au député d'Esquimalt-Saanich.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Puis-je dire qu'il est 13 heures, monsieur le Président?

[Français]

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA NÉCESSITÉ DE CONSERVER LA TERRE ARABLE

M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills): Madame le Président, nous ne pouvons nous permettre d'épuiser nos ressources naturelles si essentielles parce qu'il y a interdépendance inéluctable entre production énergétique et ressources agricoles dans le monde et au Canada. Comme il y a de moins en moins de terres arables, il faut absolument faire quelque chose immédiatement pour freiner cette tendance. Seulement 13 p. 100 de toutes nos terres sont cultivables, mais la superficie de ces terres ne cesse de diminuer à cause de l'érosion. Du fait de la dégradation des sols, il faut constamment les fertiliser au moyen d'engrais fossiles ou d'autres afin de rétablir leur rendement.

Selon des spécialistes américains dans le domaine de l'érosion des sols, il faut environ cinq gallons en équivalent de combustible pour compenser l'effet de l'érosion sur la productivité des terres cultivées. On estime qu'il y a 281 millions d'acres de

terres cultivées au Canada, ce qui représente 1.4 milliard de gallons d'équivalent en combustible d'utilisés chaque année pour compenser les pertes subies l'année précédente. Cela représente 40 millions de barils de pétrole par année ou environ 30 p. 100 de nos importations de pétrole. L'érosion coûte environ 368 millions de dollars au Canada par an. Dans l'ensemble les pertes subies à cause de l'érosion équivalent à une baisse de plus de 71,000 tonnes de la production annuelle de blé. Voilà qui montre combien ce problème est grave et quelles en sont les conséquences pour l'avenir sur le plan de notre production et de nos réserves énergétiques.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE FONDS POUR LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES—CONDAMNATION DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, nous n'avons rien appris de nouveau au sujet du Fonds pour le progrès économique des autochtones, ce stratagème par lequel le gouvernement espère transformer les autochtones en libéraux bon poil, depuis qu'un document du cabinet a été rendu public à la Chambre la semaine dernière. Ce document, vous le savez, renfermait une mise en garde: l'argent du fonds n'était pas destiné aux personnes qui en ont besoin et ne devait pas alimenter des services sociaux comme le logement. Il précisait en outre que les administrateurs dudit fonds devaient compter des autochtones d'allégeance libérale, et non pas des représentants d'associations autochtones présentant un caractère politique. Il proposait enfin de créer une nouvelle catégorie d'autochtones, soit celle des entrepreneurs urbains d'allégeance libérale.

Lorsqu'il a été question de ce document pour la première fois, le premier ministre (M. Trudeau) a prétendu qu'il s'agissait vraisemblablement d'un faux, mais lorsque nous avons voulu le déposer à la Chambre, les députés libéraux s'y sont opposés. Nous aimerions penser que ledit fonds existe. Dieu sait jusqu'à quel point les autochtones ont besoin et méritent que le gouvernement fédéral s'intéresse à eux, mais ils ne pensaient sûrement pas à ce stratagème sournois que le gouvernement a mis en œuvre pour les convaincre d'adhérer à la doctrine libérale.

Au lieu de dresser la liste des circonscriptions où le poids des votes autochtones pourrait être déterminant, pourquoi le gouvernement ne dresse-t-il pas celle des programmes utiles et humanitaires qu'il pourrait mettre en œuvre au moyen de ce fonds? Nous avons besoin d'un nouveau programme spécial de relance pour remettre nos relations avec les autochtones du Canada dans la bonne voie de la justice et de l'honneur.